

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC-PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Restauration sédiments contaminés	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE517-150315/B	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client EE517-15-0315	Date 2014-09-11
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCM-009-16034	
File No. - N° de dossier QCM-4-37087 (009)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-09-26	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Thellend, François	Buyer Id - Id de l'acheteur qcm009
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2889 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 004

L'objectif de la modification 004 est de présenter les questions/réponses 26 et 27.

Inclus dans la présente modification:

1. Questions et réponses 26 à 27.

1. Questions et réponses

Question 26)

Est-il possible d'avoir davantage d'information en lien avec la caractérisation du fond marin?

Réponse 26)

Veuillez prendre note que les résultats d'analyse de la caractérisation des fonds marins réalisée en 2011-2012 sont maintenant disponibles pour téléchargement sur le site achatsetventes.gc.ca.

De plus, veuillez considérer l'information suivante:

- Lors des activités de dragage :
 - la ségrégation verticale est autorisée mais elle n'est pas obligatoire;
 - la ségrégation horizontale est obligatoire afin de gérer séparément les sédiments en provenance du polygone A
 - la ségrégation horizontale est obligatoire afin de gérer séparément les sédiments présentant des niveaux de contamination différents relativement à la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés du MDDELCC et au Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés : il est possible que certains polygones nécessitent d'être subdivisé afin de ségréguer les matériaux dragués affectés par différents niveaux de contamination.
- L'Entrepreneur est responsable de déterminer la distribution des différents niveaux de contamination pour les volumes de dragage contractuels en fonction des règles de l'art acceptées par le MDDELCC. Le volume et le niveau de contamination des sédiments issus du surdragage ne doivent pas être considérés dans le calcul de la distribution des différents niveaux de contamination puisqu'aucune dilution n'est permise.
- L'Entrepreneur doit préparer et inclure dans son Programme de travail des travaux de dragage (et au besoin, à la demande de Certificat d'Autorisation), un dessin présentant la distribution des différents niveaux de contamination des sédiments en place en fonction des critères générique pour les sols de Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés du MDDELCC et au Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés ainsi qu'un tableau résumant la distribution des volumes selon les différents niveaux de contamination pour chacun des polygones A à L. L'Entrepreneur est responsable d'obtenir les autorisations du MDDELCC et devra, si requis pour l'obtention du certificat d'autorisation et ce, à ses propres frais, apporter les ajustements nécessaires à son programme de travail.
- L'Entrepreneur devra assurer la gestion finale des matériaux dragués en fonction du dessin de distribution des niveaux de contamination des sédiments en place, à moins que les matériaux dragués ne subissent un traitement en vue d'abaisser la concentration en Cu et/ou en HAP. Dans le cas où les matériaux dragués auront subits un tel traitement, ils devront être caractérisés (avant et

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE517-150315/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE517-15-0315

Amd. No. - N° de la modif.

004

File No. - N° du dossier

QCM-4-37087

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

après le traitement) en vue de déterminer leur mode de gestion finale. La caractérisation avant et après traitement permettra également de démontrer l'efficacité du traitement. L'Entrepreneur devra respecter les exigences particulières qui pourraient être demandées par le MDDELCC.

Question 27)

Est-il possible que la liste des entreprises présente à la conférence des soumissionnaire et qui apparait à la modification d'appel d'offres 002 (voir question/réponse 11) soit incomplète?

Réponse 27)

Effectivement, une erreur est survenue dans l'énumération des entreprises. La liste ci-dessous comprend toutes les entreprises dont un représentant a signé le registre de présence.

Les entreprises dont le nom est en caractères gras ci-dessous sont celles qui ont été omise lors de la publication de la réponse à la question 11.

AIM Environnement Group

ASDR Environnement

Biotix inc.

CleanEarth Technologies

Construction DJL

Construction LFG inc.

Dragage Ocean DSM inc.

Dragage IM

EBC inc.

Gersol Construction

Les Entreprises PEC

Les Services exp inc.

McNally Construction Inc.

Milestone Environmental Contracting inc.

Newalta

Quantum Murray

R J Maclsaac Construction Ltd.

Sanexen

Sani Sable LB inc.

SNC-Lavalin

Terrapex Environnement ltée

Valusol inc.

Fin de la section questions et réponses

**** les autres clauses et conditions demeurent inchangées ****